

# ENQUÊTE ANTICOR 56

## ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE

Synthèse

Mai 2025



# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Cette enquête a été réalisée entre le 15 février et le 31 mars 2025. Elle a été traitée par l'équipe bénévole d'anticor 56 en avril et mai 2025.

## Points évoqués :

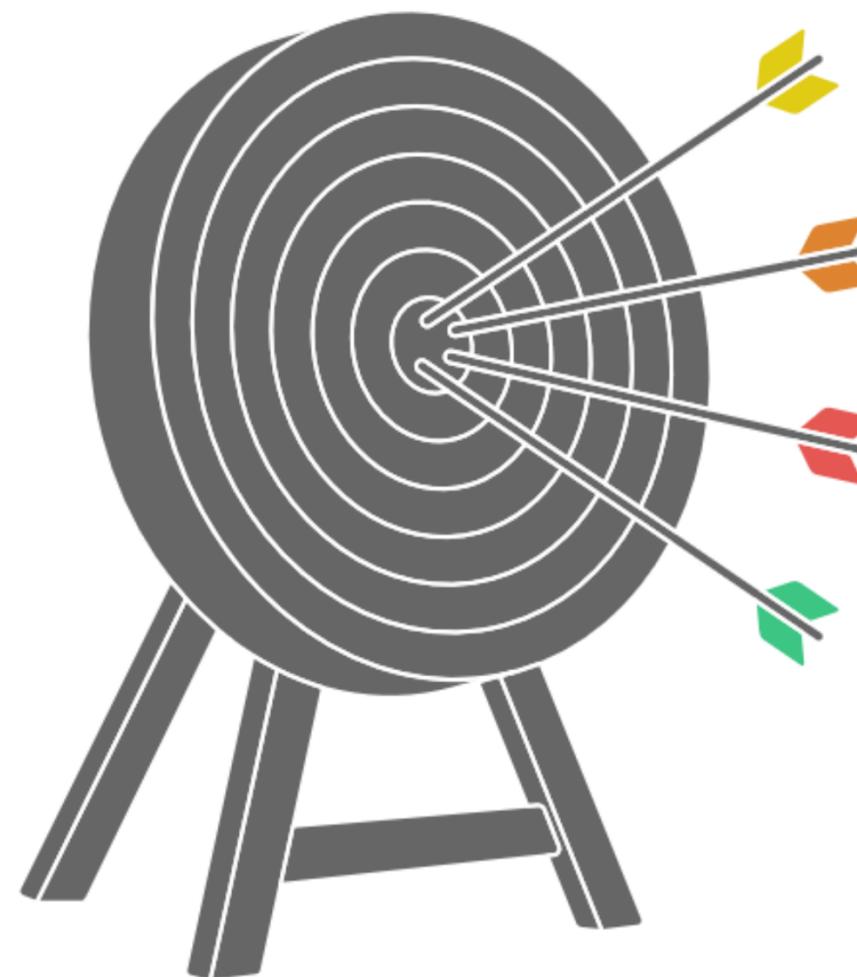
- **Gouvernance et intégrité des élu.e.s**
- **Transparence administrative**
- **Inclusion des élu.e.s minoritaires**
- **Engagement citoyen**
- **Lutte contre la corruption et les pratiques illégales**

## Panel :

33 communes

73 élu.e.s, maires et chefs de file minoritaires, consulté.e.s

## LE PANEL Communes interrogées par taille de population



**7 Communes de plus de 14 000 habitants**

Lorient, Vannes, Hennebont, Lanester, Plœmeur, Auray, Pontivy.



**11 Communes de 3 001 à 14 000 habitants**

Allaire, Arradon, Baud, Belz, Carnac, Inzinzac-Lochrist, Muzillac, Ploërmel, Questembert, Quéven, Sarzeau.



**8 Communes de 1 001 à 3 000 habitants**

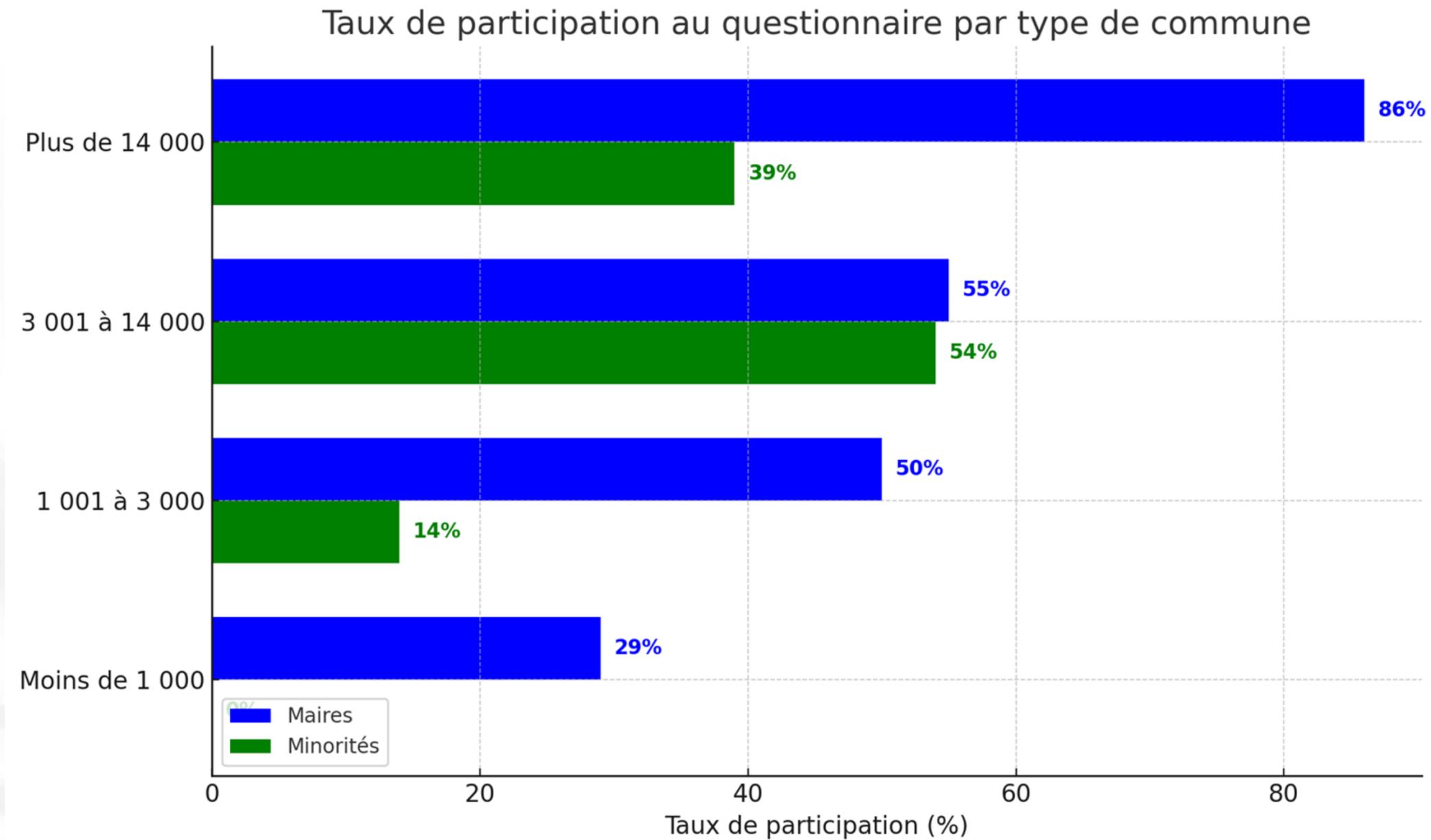
Augan, Cléguérec, Josselin, Le Faouët, Le Palais, Malestroit, Radenac, Saint-Jean Brévelay.



**7 Communes de moins de 1 000 habitants**

Concoret, La Croix-Helléan, Lanvaudan, La Roche-Bernard, Le Saint, Rochefort-en-Terre, Saint-Tugdual.

# TAUX DE RÉPONSES



# MAIRIES ET MINORITÉS PARTICIPANTES

33 communes consultées (13% des communes) sur les 249 du Morbihan

73 réponses obtenues

Un taux de 13% de l'ensemble du corpus, représentant 40% de la population vivant sur le territoire, qui valide les grandes trajectoires



- Auray : Maire + une minorité
- Hennebont : Maire
- Lanester : Maire + une minorité
- Lorient : une minorité,  
**pas le Maire et pas de réponse de la principale liste d'opposition**
- Plœmeur : Maire + 2 minorités
- Pontivy : Maire + une minorité
- Vannes : Maire + 2 minorités

- Allaire : Maire
- Arradon : Maire
- Baud : **pas de réponse**
- Belz : une minorité
- Carnac : une minorité
- Inzinzac-Lochrist : une mino
- Muzillac : **pas de réponse**
- Ploermel : Maire + 1 mino
- Questembert : Maire + 1 mino
- Quéven : Maire + 1 mino
- Sarzeau : Maire

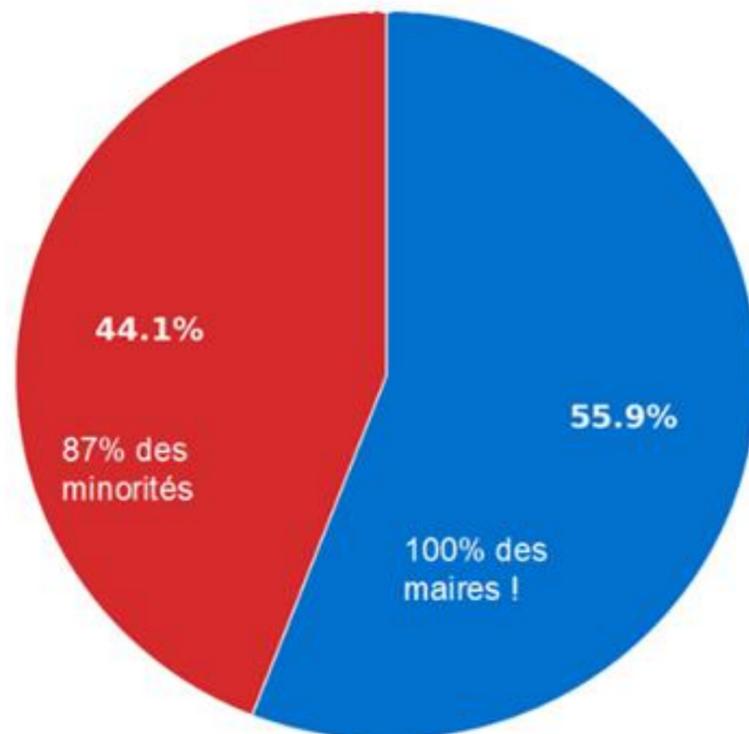
- Augan : Maire
- Cléguérec : Maire
- Josselin : Maire
- Le Faouët : **pas de réponse**
- Le Palais : Maire + 1 minorité
- Malestroit : **pas de réponse**
- Radenac : **pas de réponse**
- Saint-Jean Brévelay :  
**pas de réponse**

- Concoret : **pas de réponse**
- La Croix-Helléan : Maire
- Lanvaudan : **pas de réponse**
- La Roche-Bernard : Maire
- Le Saint : une minorité, **pas de M**
- Rochefort-en-terre :  
**pas de réponse**
- Saint-Tugdual : **pas de réponse**

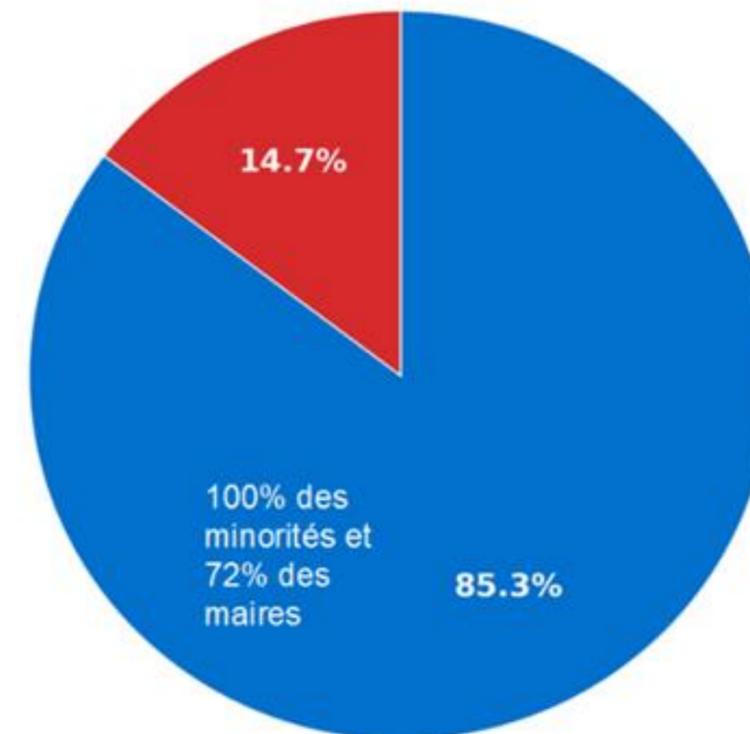
# ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Pages 29 à 32 du rapport final)

Considérez-vous que votre collectivité applique des pratiques suffisantes en matière de transparence et d'éthique ?



Seriez-vous favorable à des mesures supplémentaires pour renforcer la transparence et l'éthique dans votre collectivité ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# EVALUATION GÉNÉRALE DES ÉLU-E-S EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE ET D'ÉTHIQUE



## Mesures légales

Elles sont jugées suffisantes par 100% des maires mais ils seraient favorables à des **mesures supplémentaires...**



## Souhait

...mais 87% des minorités municipales trouvent les **procédures insuffisantes** et veulent leur évolution



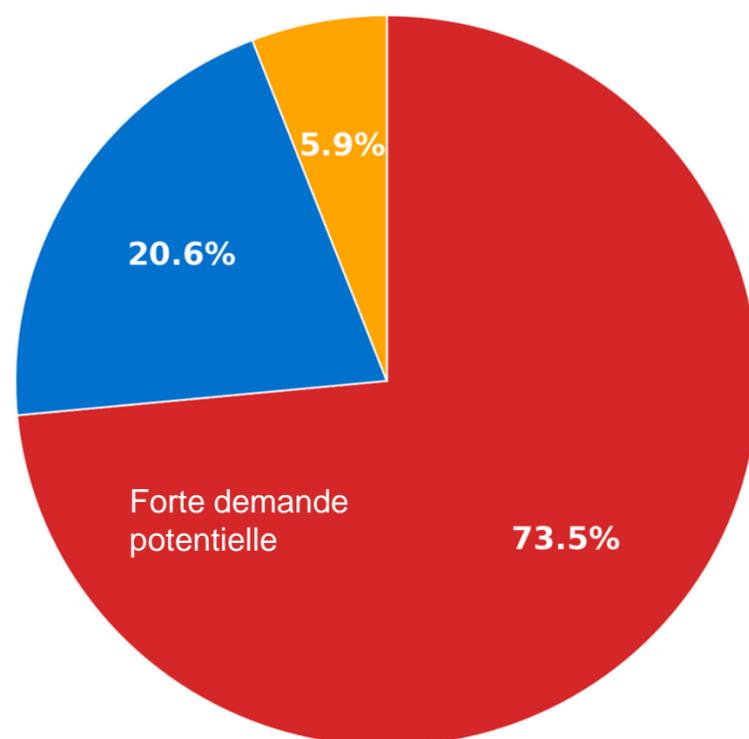
## Axe de progrès

Ce désaccord quasi unanime est révélateur de la difficulté du diagnostic... mais aussi de la volonté générale de progresser

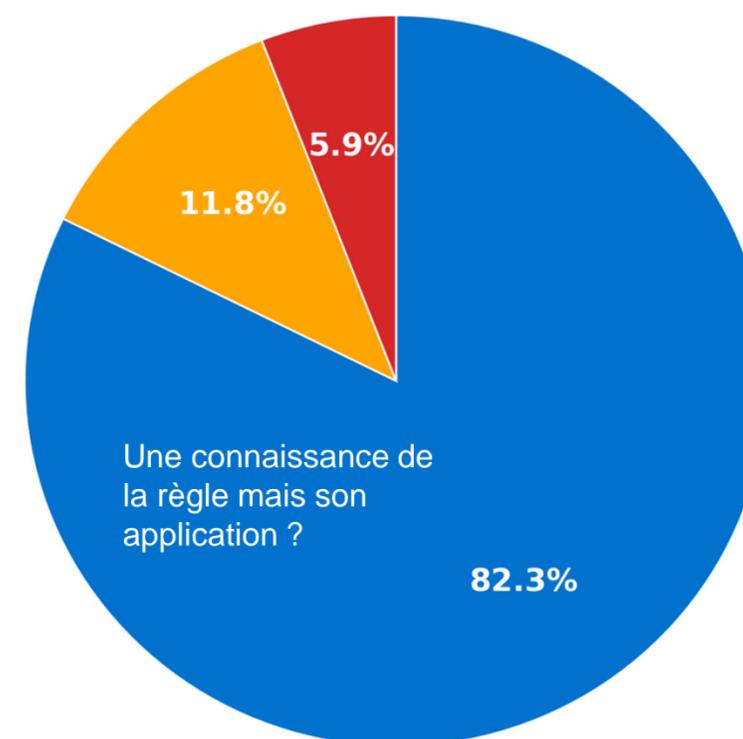
# GOVERNANCE ET INTÉGRITÉ

(Pages 6 à 9 du rapport final)

Les élu.e.s de votre collectivités reçoivent-ils une formation spécifique à la déontologie et à la prévention des conflits d'intérêt?



Les élu.e.s en situation de conflit d'intérêt potentiel sont-ils tenu.e.s de se retirer des discussions et des décisions concernées ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# CONCLUSION SUR LA GOUVERNANCE ET L'INTÉGRITÉ



## Déontologue - Déclaration à la HATVP\* - Déport

Difficulté à nommer un déontologue  
Volonté de détecter les conflits d'intérêt :  
Peu de prévention - Faire plus que la Loi ?  
Obligation de déport connue mais mal  
appliquée ou de manière aléatoire



## Obligations

Déontologue indépendant obligatoire  
depuis le 01-01-2023  
Déclaration à la Haute Autorité pour la  
Transparence de la Vie Publique  
obligatoire dans les villes de plus de 20  
000 habitants



## Axes de progrès

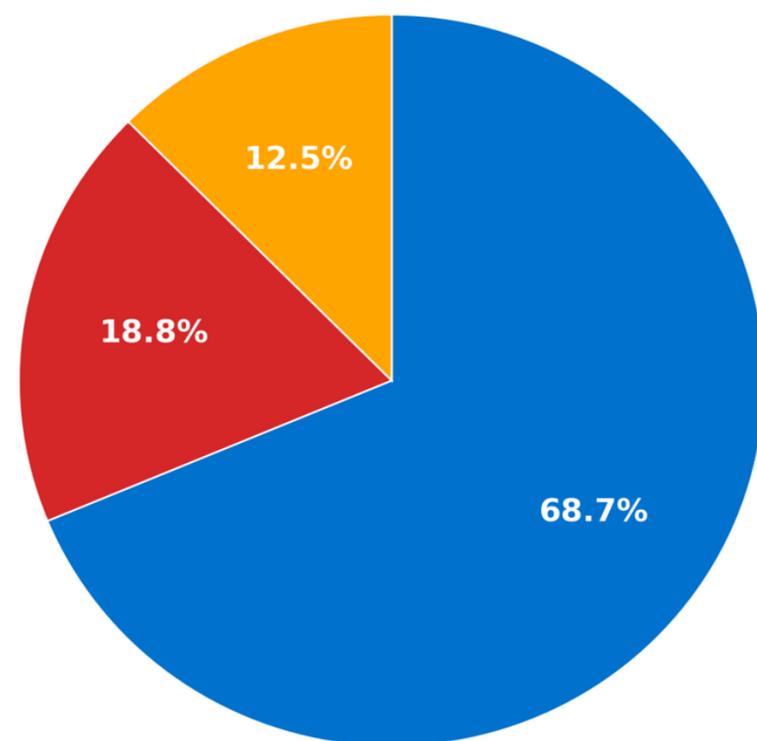
Organisation de formations à la  
**déontologie** et aux conflits d'intérêt à  
systématiser  
Faire plus que la législation ? Pour les  
déclarations à la HATVP : **baisse de seuil** ?  
Déport à redéfinir avec **registre** suivi par le  
déontologue

\*HATVP = Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique

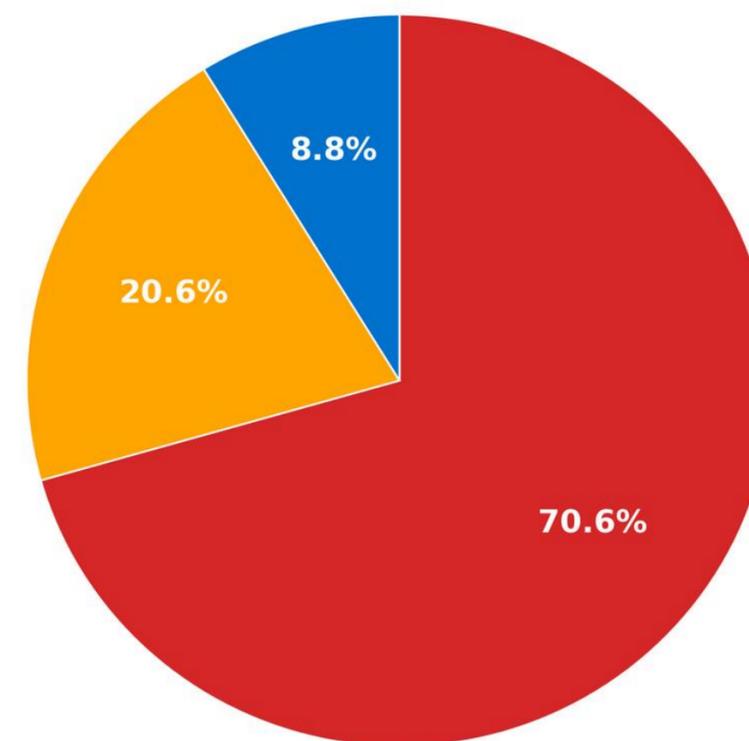
# TRANSPARENCE ADMINISTRATIVE

(Pages 10 à 15 du rapport final)

La collectivité publie-t-elle en open data les délibérations, les comptes-rendus et autres documents de gestion publique ?



Un audit externe ou une commission de surveillance contrôle-t-elle régulièrement les dépenses (communications, déplacement, réceptions) des élu.e.s ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# CONCLUSION SUR LA TRANSPARENCE ADMINISTRATIVE



## Open Data

Indemnités et assiduité

### CADA

Open data difficilement accessibles

Indemnités votées, peu accessibles,  
pas de taux de présence

Déficit démocratique vis à vis des **avis  
de la CADA\***



## Objectifs

Rendre plus lisibles les open data  
sur le site breton Mégalis

Afficher les **indemnités** et **taux de  
présence** des élu.e.s sur les sites  
Web

Acter l'obligation des communes de  
suivre l'avis de la CADA\*



## Axes de progrès

**Lien direct vers Mégalis** sur les  
sites Web des communes

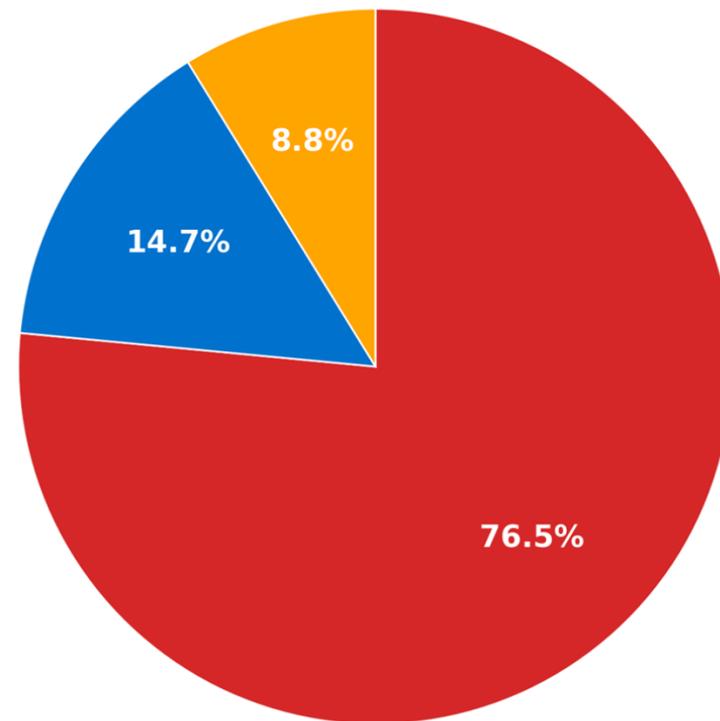
Affichages plus lisibles et  
accessibles

Renforcer la pratique de l'**audit  
externe** ou d'une **commission de  
surveillance** sur les dépenses

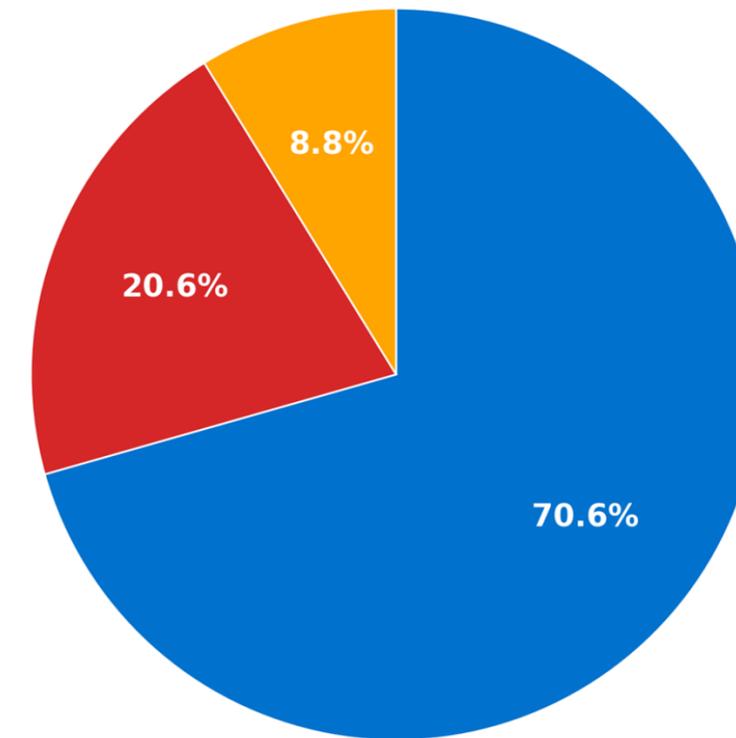
# INCLUSION DES ÉLU.E.S MINORITAIRES

(Pages 15 à 21 du rapport final)

La présidence ou la vice-présidence de la commission des finances est-elle systématiquement proposée à un.e élu.e minoritaire ?



Les élu.e.s de l'opposition disposent-ils d'un droit d'accès aux documents et informations nécessaires à leur fonction ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# CONCLUSION SUR L'INCLUSION DES ÉLU.E.S MINORITAIRES



## Accès aux documents et diffusion

Diffusion tardive et incomplète en amont  
des conseils municipaux (diagnostic  
clivant Majo/mino)

Difficulté pour les citoyens à obtenir les  
mails de l'ensemble des élu.e.s



## Objectifs

**Transmettre les documents en  
amont** aux élu.e.s minoritaire.s

Rôle de **contrôle** de l'assemblée  
municipale à mettre en avant ou à  
développer quand il existe à l'état  
embryonnaire



## Axes de progrès

Proposer la (vice-)présidence de la  
**commission des finances** à un.e  
élu.e minoritaire

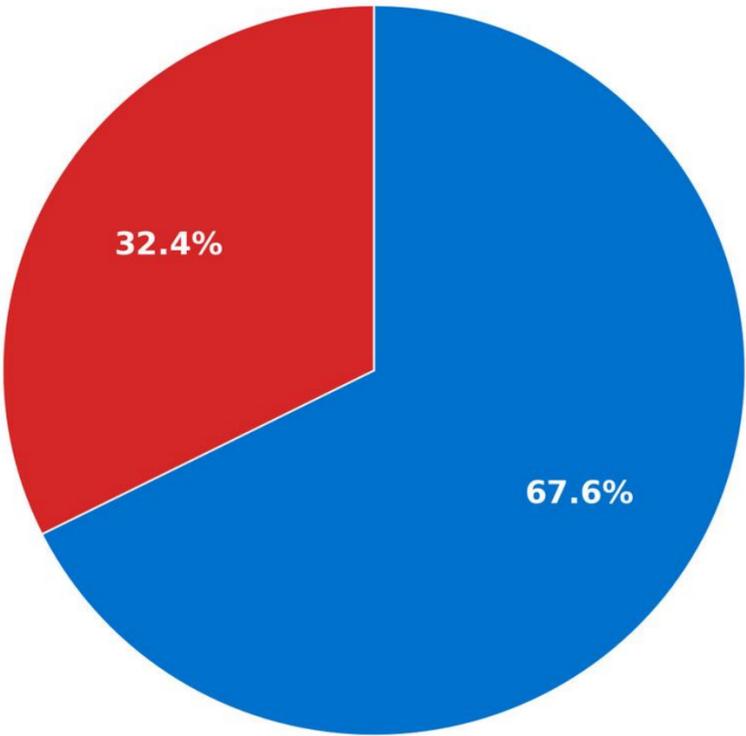
**Commission dédiée** pour un suivi  
continu des actions et dépenses

**Mails** en mairie au moins pour les  
**chefs de file** des minorités

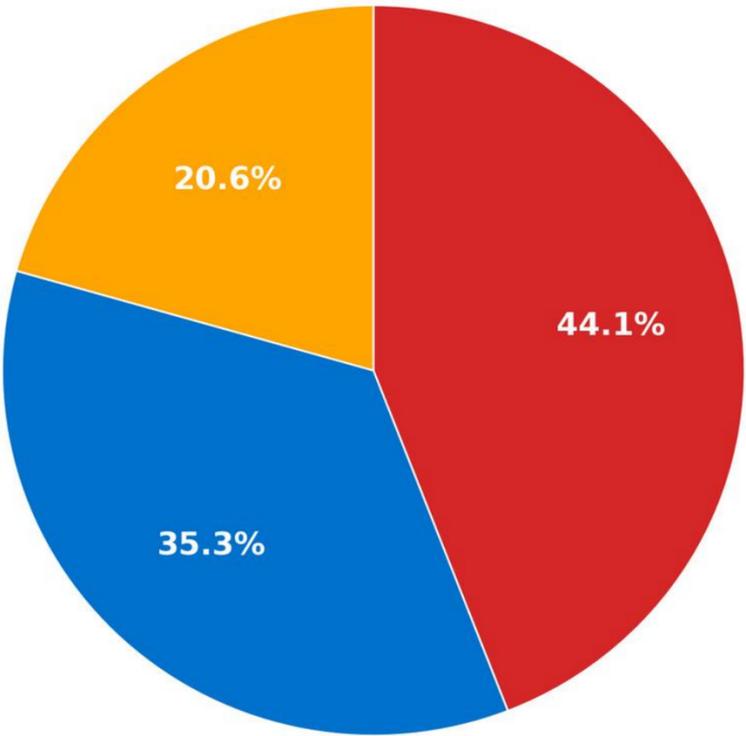
# ENGAGEMENT CITOYEN

(Pages 21 à 25 du rapport final)

La collectivité met-elle en place des dispositifs participatifs (budget participatif, comités consultatifs, conseils de quartier) ?



Des mécanismes sont-ils en place pour que les citoyen.ne.s puissent soumettre des propositions ou des enquêtes publiques ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# CONCLUSION SUR L'ENGAGEMENT CITOYEN



## Réunion de consultation Capacité des citoyens à faire des suggestions

Variété des pratiques pour le recueil des avis des citoyens sur les projets locaux  
Identification pas systématique de canaux pour remonter les propositions et demandes d'enquête publique



## Objectifs

S'assurer que les **consultations des citoyens** se fassent bien en amont des projets et non pas quand ils sont bouclés et seulement modifiables à la marge



## Axes de progrès

Retransmission sur le site Web de la mairie des assemblées à l'ensemble des habitants  
Proposition de **canaux institutionnels** pour favoriser les propositions des citoyens  
Budgets citoyens ne doivent pas être des "gadgets" mais bien modifier la vie quotidienne

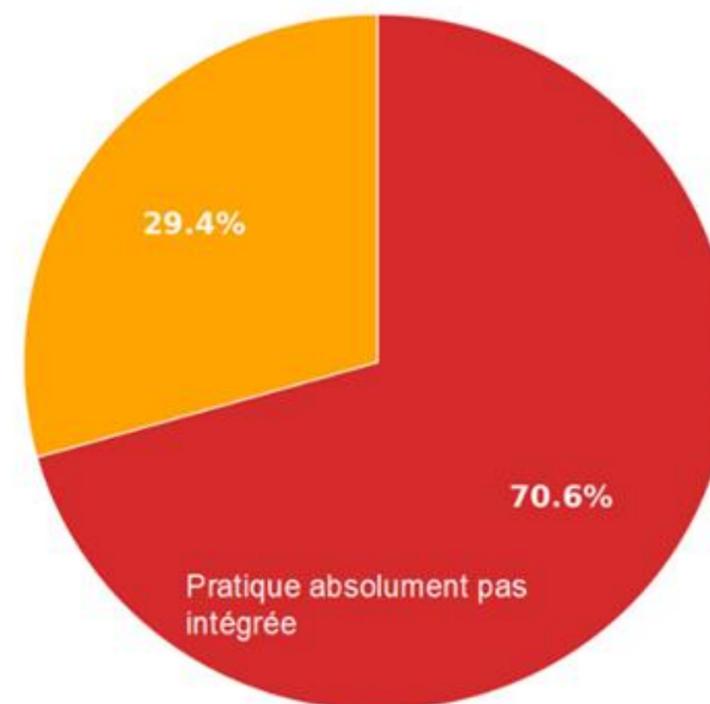
# LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES PRATIQUES ILLÉGALES

(Pages 25 à 29 du rapport final)

La collectivité suit-elle un référentiel pour encadrer les pratiques de favoritisme, détournements de fonds et autres infractions ?



Un registre des rencontres entre décideurs publics et représentants d'intérêt (lobbyistes) est-il en place dans votre collectivité ?



OUI : BLEU / NON : ROUGE / NE SAIT PAS : ORANGE

# CONCLUSION SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES PRATIQUES ILLÉGALES



Mesures de prévention  
Procédures de signalement

Recommandations de l'**Agence Française Anticorruption** peu diffusées même pour ville de plus de 10 000 habitants  
S'appuyer sur **Guide de la transparence d'anticor**



Objectifs

Populariser le site de l'AFA  
Implication des citoyens pour **alerter** les responsables politiques et les services de l'État  
Mise en place de **mesures pour prévenir les infractions**



Axes de progrès

Piste à creuser d'un registre de rencontre avec les lobbyistes  
**Sanction communale** des élu.e.s condamné.e.s ou mis.e.s en examen pour des atteintes à la probité

# SYNTHÈSE

Écart persistant entre les dispositifs formels de transparence et d'éthique de la vie publique locale et de leur mise en œuvre concrète

Des marges de progression émergent :

- formation des élu.e.s,
- clarification du rôle des déontologues,
- amélioration de l'accès aux données,
- structuration du rôle de contrôle des conseils municipaux
- et renforcement des mécanismes de participation effective des citoyens

01

anticor a un rôle à jouer car le retour des questionnaires fait remonter les besoins des communes d'être mieux informées, formées, aidées pour davantage de transparence et d'éthique

02

anticor souligne l'importance de formuler des propositions équilibrées, réalistes et ambitieuses, pour faire évoluer les pratiques

# QUELQUES VERBATIMS...

“Nous recherchons à être **le plus transparent possible**”

“Peu importe le niveau, nous devons être **clean et exemplaires** partout et pour tout. A défaut, nous perdons la confiance des gens dans la Politique et c'est triste pour la **démocratie**”

“Il peut être intéressant de **connaître les mesures qui pourraient être mises en place** si elles sont adaptées à la taille de la commune.”

“Nous saluons la mise en place d'un **déontologue** et sommes ravis qu'une petite commune comme la nôtre ne soit pas oubliée pour participer à votre démarche.”

“Il n'y a de la part de la mairie aucune action permettant une harmonie dans les échanges. Il y a un **climat d'inconstance** avec des licenciements nombreux, des missions en chaîne, des **démissions d'élus** ou passages dans l'opposition”

“Nos demandes d'informations et de documents sont généralement refusées. Cette **opacité** d'un autre temps rend le travail des oppositions très difficile et rend nos concitoyens réticents en la parole publique. Cela fragilise notre démocratie et notre république. Dans ce cadre, votre démarche est salutaire tant **la marge de progression est importante pour la transparence de la vie publique.**”

MERCI POUR VOTRE ATTENTION  
AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?